

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 07 Avril 2021	Séance du : Mardi 13 Avril 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le treize avril , à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 41	
Présents : 34	Pour : 41	
Absents : 4	Contre :	
Représentés : 7	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Jean FRADIN (Canet) M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M., M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault) représenté par M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault représentée par Mme Véronique DELORME (Clermont L'Hérault), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran)

Absent(e)s : M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault).

Conformément à l'article L.2121.14 du CGCT, le ou les Président(s) en exercice sur l'année du compte administratif mis en délibéré ne sont pas comptés dans les membres présents et ne prennent pas part au vote : Jean-Claude LACROIX (Ceyras) , M. Claude REVEL (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean Claude LACROIX (Ceyras).

01. Compte administratif 2020 – Budget général

Monsieur BARDEAU rappelle que conformément au projet de compte administratif 2020 du Budget général, il est proposé au Conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du Compte administratif 2020,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2020, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement			
Chap.	Désignation	CA 2020	Chap.	Désignation	CA 2020	
011	Charges à caractère général	2 481 897.03	70	Produits des services	3 758 455.97	
012	Charges de personnel	8 923 145.46	73	Impôts et taxes	15 321 967.98	
014	Atténuations de produits	2 989 278.16	74	Dotations, subventions et participations	1 738 572.93	
65	Autres charges de gestion courante	4 147 929.68	75	Autres produits de gestion courante	73 726.89	
66	Charges financières	280 072.85	013	Atténuations de charges	103 346.26	
67	Charges exceptionnelles	985 988.80	77	Produits exceptionnels	462 374.30	
042	Opérations d'ordre entre section	1 883 367.35	042	Opérations d'ordre entre section	1 379 098.09	
68	Dotations aux provisions	309.72	002	Résultat antérieur reporté	2 108 002.83	
Total Dépenses Fonctionnement		21 691 989.05	Total Recettes Fonctionnement		24 945 545.25	
					Excédent 2020	3 253 556.20

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2020	Chap.	Désignation	CA 2020
001	Résultat antérieur reporté	1 038 528.56	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 315 845.86
Op.	Total dépenses d'opérations	1 445 817.13	040	Opérations d'ordre entre section	1 883 367.35
16	Emprunts et dettes assimilées	798 744.05	13	Subventions d'investissement	152 026.20
204	Subventions d'équipement versées	185 600.00			
27	Autres immobilisations financières	25 098.85			
040	Opérations d'ordre entre section	1 379 098.09			
Total Dépenses Investissement		4 872 886.68	Total Recettes Investissement		3 351 239.41
Déficit 2020					-1 521 647.27

Solde des restes à réaliser (RAR) d'investissement 2020 :

Dépenses Investissement			Recettes Investissement			
Chap.	Désignation	RAR 2020	Chap.	Désignation	RAR 2020	
Op.	Total dépenses d'opération	210 595.57	10	Dotations, fonds divers	92 853.57	
204	Subventions d'équipement versées	46 800.00	13	Subventions d'investissement	189 620.00	
Total RAR 2020 – dépenses		257 395.57	Total RAR 2020 – recettes		282 473.57	
					Résultat	25 078.00

Désignation opération	CA 2020	RAR 2020
98 – Renouvellement prêt matériel	3 293.78	0.00
101 – Acquisition véhicule	147 458.18	1 713.90
111 – Acquisition matériel informatique	88 847.81	80 205.12
117 – Travaux rénovation bâtiments	41 923.90	1 350.00
118 – Tri sélectif	56 464.60	0.00
138 – Plan gestion Salagou et Mourèze	3 458.68	0.00
144 – Construction Bâtiment jeunesse	531 758.02	0.00
153 – Achats de mobiliers-accessoires	66 434.73	14 261.59
154 – Acquisition matériel outillage	10 341.43	3 194.42
156 – Subventions communales	193 703.16	30 357.06

162 – Entretien et restauration des cours d'eau	88 220.88	16 401.50
163 – Les Tanes Basses	2 336.39	0.00
164 – La Barthe	0.00	0.00
167 – APN	12 697.44	23 483.22
168 – Espace intercommunal du Salagou	3 304.22	23 668.41
169 – PIG	26 212.65	7 565.00
170 – Centre aquatique et piscine Paulhan	20 653.56	2 883.80
171 – Théâtre	18 121.59	2 484.07
172 – Office de Tourisme	41 951.68	711.48
173 – Urbanisme	0.00	2 316.00
174 – Rénovation Théâtre	47 419.20	0.00
175 – Maison du grand site Salagou-Mourèze	41 215.23	0.00
176 – Aide à l'immobilier	0.00	0.00
TOTAL	1 445 817.13	210 595.57

Considérant l'avis favorable émis par la commission ressources et moyens généraux du 06 avril 2021,
 Considérant que Monsieur le Président sortant et le président en exercice ont quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2020 – Budget général.

Monsieur BARDEAU en sa qualité de Président de l'Assemblée sur ce point soumet ce point au vote.
 Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DONNE ACTE de la présentation du compte administratif 2020 du Budget général,

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

DECLARE que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2020, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

ARRETE les résultats définitifs tels que présentés.

AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,
 Le Président de la Communauté
 De communes du Clermontais,



Accusé de réception en préfecture
 034-243400355-20210427-2021-04-13-01-DE
 Date de télétransmission : 27/04/2021
 Date de réception préfecture : 27/04/2021

Claude REVEL.